

justifiés par grâce). C'est découvrir les libérations que Dieu vient opérer dans ma vie. L'hymne de Marie invite ses lectrices et ses lecteurs à formuler de manière nouvelle, dans leur propre existence, les convictions qu'il exprime; il les invite à interpréter leurs propres expériences, leur vie et leurs relations au monde à la lumière de la foi qui l'anime.

Si l'hymne de Marie ouvre à la confiance en un Dieu bon et juste à la fois, il veut aussi donner le courage de ne plier ni devant les pouvoirs injustes ni devant ceux qui défendent des intérêts égoïstes. Chanter le Magnificat, c'est refuser d'être dupes des prétentions des riches et des puissants de ce monde; c'est refuser de s'incliner devant eux. La louange qui monte vers Dieu est une protestation contre celles et ceux qui abusent de leur pouvoir et qui veulent imposer leur seul droit, leur seule vérité. Entonner le Magnificat, chanter en l'honneur de Dieu est aussi un acte politique. Louer Dieu, c'est reconnaître qu'il est le Seigneur de toute existence et que ni le monde ni les êtres n'appartiennent à ceux qui s'en déclarent abusivement propriétaires.

L'hymne de Marie invite à un engagement concret en faveur de ceux qui, aujourd'hui, sont maltraités, exilés, exclus. Chanter le Magnificat, agir pour rendre l'injustice et la souffrance humaine moins intolérable, ce n'est ni anticiper l'avènement du règne de Dieu ni hâter sa venue; c'est vivre, comme Marie, dans l'assurance que le "Tout Puissant a fait de grandes choses pour moi" et que tout a été donné dans l'enfant qu'elle a mis au monde.

4. Et pour vous ?

✍ Reprenez l'hymne que vous avez écrit au début du cours et rédigez-le à nouveau, si vous le désirez, en fonction de ce que la lecture des Psaumes vous a apporté.

56^e cours / Dixième étude
Période du 14 au 27 mars 2005

"Mon âme exalte le Seigneur"

Luc 1,46-55

1. Pour entrer dans le texte

Le texte de cette dernière étude n'appartient pas au livre des Psaumes. Il se trouve dans le Nouveau Testament, au début de l'Évangile de Luc. Il se situe au moment où Marie, ayant appris par l'ange Gabriel qu'elle allait devenir enceinte, se rend auprès d'Elisabeth, elle-même enceinte de l'enfant qui deviendra Jean-Baptiste.

La présence de ce psaume dans le Nouveau Testament montre bien que la tradition psalmique se poursuit au-delà des derniers textes du Psautier biblique. En Israël on a toujours chanté : des chants "traditionnels", mais aussi des chants "nouveaux", des chants "actualisés". Certains de ces chants ont été intégrés dans les livres historiques et prophétiques. Ces psaumes traditionnels ont aussi fait l'objet de "collections" au sein du Psautier biblique (certains ont été rassemblés et canonisés dans "la collection d'Asaph", d'autres dans la collection de "David", etc.; voir à ce sujet les précédentes études de notre cours biblique). La création de psaumes ne s'est toutefois pas achevée avec la canonisation du Psautier. Elle s'est poursuivie dans différentes communautés du judaïsme ainsi que dans le christianisme naissant.

Le chant de Marie, appelé aussi Magnificat (il s'agit du terme latin qui traduit la forme verbale "exalte" utilisée au v. 46 par Marie) s'inscrit dans ce courant littéraire vivant. Il montre que les Psaumes bibliques ont continué à nourrir la foi, et son expression littéraire, aussi bien au sein du judaïsme que dans le christianisme. Et ce

phénomène de reprise, d'actualisation et d'interprétation de textes passés nous invite, aujourd'hui encore, à nous associer à ce mouvement et à dire notre foi en nous laissant inspirer, comme l'auteur du Magnificat, par les Psaumes.

La prière de Marie est une unité littéraire originale et cohérente, tout en étant élaborée à l'aide d'un matériel plus ancien : en effet elle est nourrie de formulations, d'expressions déjà existantes, que l'on retrouve essentiellement dans les Psaumes ainsi que dans d'autres livres de l'Ancien Testament (comme on le verra dans la deuxième partie de l'étude). L'hymne de Marie nous remet ainsi en mémoire que de nombreux livres bibliques sont ponctués par des psaumes de louange : le premier, nous l'avons découvert dans notre première étude en Ex 15,21. Mais le cantique de Marie rappelle surtout le chant entonné par Anne à la naissance de son fils Samuel (1S 2,1ss).

Le psaume prononcé par Marie est un hymne de louange, un chant de gratitude individuelle. Cette forme hymnique s'ouvre traditionnellement par une invitation à la louange (elle peut se faire sous forme d'exhortation ou revêtir une forme descriptive ou narrative). L'invitation à la louange est suivie de l'évocation de ce que Dieu a fait : c'est l'œuvre de Dieu qui suscite la louange, qui en donne la raison et le motif.

Si la forme littéraire du Magnificat se retrouve fréquemment dans le livre des Psaumes, qui s'achève d'ailleurs par une série d'hymnes (Ps 145-150), elle est aussi présente dans des textes juifs, contemporains de la naissance du christianisme, à savoir les Psaumes de Salomon et le Hymnes de Qumrân (ou Hodayot). De même, par les thèmes qu'il évoque, le Magnificat s'inscrit dans un mouvement que certains commentateurs ont appelé "une spiritualité des pauvres". Si cette forme de spiritualité ou de piété s'exprime dans certains Psaumes bibliques (voir les Ps 140 et 146 par exemple); elle est également fortement présente dans les Psaumes de Salomon et dans les Hodayot. Elle a certainement revêtu une importance non négligeable dans le judaïsme contemporain de Jésus.

Dans la suite de l'étude, nous citerons les Psaumes de Salomon et les

pas été renversés une fois pour toutes; ceux qui sont en proie à la pauvreté et à la faim n'ont pas connu l'apaisement de leur détresse.

Faut-il alors admettre que les promesses de salut ont certes connu un début d'avènement mais que leur plein accomplissement est encore à venir ? S'il en est ainsi, n'y a-t-il pas quelque exagération -et quelque tromperie- à affirmer que le Tout Puissant a jeté les puissants à bas de leurs trônes ?

A ces questions il n'est pas de réponse facile. Mais l'hymne de Marie nous invite à une compréhension renouvelée de Dieu et des manifestations de sa souveraineté. N'est-ce pas Marie qui met en relation les grandes choses que Dieu a faites pour elle avec son propre statut d'humble servante ? Ne veut-elle pas signifier que Dieu s'est identifié à celle qui était sans mérite, qu'il a aimé celle qui était sans pouvoir ? Dieu n'utiliserait donc pas la violence pour désarmer les violents. En se déclarant en faveur des humbles, il démasquerait la méprise de ceux qui s'arrogent tous les droits, de ceux qui prétendent posséder à la fois les richesses de la terre et du ciel. Face au Dieu qui est venu dans l'enfant de Marie, les rois de ce monde sont nus; même s'ils restent redoutables et cruels, jamais plus ils ne seront victorieux.

Il y a dans l'hymne de Marie une conviction personnelle et engagée qui rappelle ce que Paul a lui-même proclamé à celles et à ceux que les richesses, matérielles ou spirituelles fascinaient et angoissaient tout à la fois : *"ce qui est folie dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre les sages; ce qui est faible dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre ce qui est fort; ce qui dans le monde est vil et méprisé, ce qui n'est pas, Dieu l'a choisi pour réduire à rien ce qui est, afin qu'aucune créature ne puisse s'enorgueillir devant Dieu."* (1Co 1,27-28).

C. Chanter ou agir; faut-il vraiment choisir ?

Chanter l'hymne de Marie aujourd'hui, c'est dire, comme elle, sa confiance en Dieu et en l'accomplissement des promesses faites à la descendance d'Abraham (c'est-à-dire à toutes celles et tous ceux qui croient à cette promesse, "les humbles", "les pauvres", les pécheurs

sa grâce, se souviendra de ses serviteurs."). Le souvenir dont le Seigneur fait preuve n'est rien d'autre que la fidélité à sa miséricorde. Cette miséricorde il l'avait promise (c'est ce que signifie "*comme il l'avait dit*" au v.55) "*à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa descendance*". Si les pères sont les destinataires de la promesse, le texte précise qu'Abraham et sa descendance en sont les bénéficiaires "*pour toujours*". Dieu restera à jamais un Dieu sauveur.

3. Pour aller plus loin

A. Une louange universelle

Le Magnificat s'inscrit dans un contexte de piété et de religiosité que l'on retrouve dans l'Ancien Testament mais aussi dans le judaïsme contemporain de la naissance du christianisme. Sous une forme hymnique, et en se servant de motifs traditionnels, il rappelle le salut que Dieu a offert à tout moment de son histoire à son peuple. Et désormais, chaque membre de la communauté des croyants peut, en reprenant cette louange, confesser que lui aussi est le destinataire et le bénéficiaire de ce salut.

Mais l'hymne fait précéder sa proclamation de louange du Dieu sauveur de son peuple d'une mention développée de l'attention particulière qu'il a portée à son humble servante. La naissance prochaine de l'enfant est l'acte de salut décisif et définitif du Tout Puissant. Dans sa joie, Marie a le souci d'associer toutes les générations à ce nouvel "événement fondateur". A travers le chant de l'humble et bienheureuse servante du Seigneur ce sont, au-delà d'Israël, tous les humbles, tous les affamés de la terre qui peuvent proclamer leur gratitude envers le Seigneur.

B. Le salut a été offert

Dans le Magnificat, Marie évoque un salut qui a déjà pris place dans l'histoire du monde et non pas un hypothétique "avenir radieux de l'humanité". Et pourtant ceux qui, aujourd'hui, la proclament bienheureuse doivent le constater : les privilégiés de ce monde n'ont

Hymnes de Qumrân dans la traduction publiée dans l'ouvrage, "La Bible, Ecrits intertestamentaires", La Bibliothèque de la Pléiade, Editions Gallimard, Paris 1987.

"La spiritualité des pauvres"

La "spiritualité des pauvres" présente les caractéristiques suivantes : La pauvreté humaine est l'indice d'une proximité particulière avec Dieu. Dieu porte une attention particulière aux pauvres : il vient à leur secours; il les sauve; il met fin à leur détresse, à l'oppression dont ils sont victimes. C'est pourquoi les pauvres louent Dieu.

La pauvreté revêt plusieurs dimensions : elle peut signifier le manque, le dénuement matériel. Mais elle peut aussi exprimer la faiblesse originelle de l'être humain face à la grandeur de son créateur, son statut de créature vulnérable. En poursuivant dans cette ligne, la pauvreté peut encore désigner l'homme pécheur, soumis au jugement mérité de Dieu. Il faut souligner ici que c'est le croyant lui-même qui se désigne comme pauvre; par là il confesse qu'il ne peut subsister que parce que Dieu le sauve par pure grâce. Ainsi le croyant comprend sa propre détresse, les attaques dont il est l'objet, les persécutions qui lui sont infligées d'une part comme la punition qu'il s'est attirée par son péché; mais cette punition est destinée non pas à l'anéantir mais à le purifier. D'autre part sa destinée humiliée est liée à sa fidélité à Dieu. Le pauvre, parce qu'il s'attache à Dieu seul, s'attire l'hostilité de ceux qui se détournent de Dieu. Dans sa confiance indéfectible à Dieu, le pauvre peut alors faire monter sa louange à Dieu : il n'a rien à craindre; Dieu le sauve et le rétablit en même temps qu'il désarme ses ennemis.

Les Psaumes de Salomon

Les Psaumes de Salomon (abrévés PsSal) proviennent, pour une part au moins, de Jérusalem; ils datent vraisemblablement de la fin du premier siècle avant Jésus-Christ. On y retrouve les mêmes genres littéraires que dans le Psautier biblique.

Les Psaumes de Salomon, qui sont le fait de divers auteurs, expriment

une piété dont les traits principaux sont les suivants : Le croyant attend, par sa fidélité à l'alliance de Dieu, d'être sauvé de ses ennemis, individuels ou collectifs. Il demande à être préservé de la détresse, à être purifié de son péché. Il espère que le peuple dispersé sera rassemblé à nouveau et qu'à la fin des temps, la venue du Messie le libèrera de l'oppression et lui accordera la vie éternelle. Cette espérance est portée par les "justes", c'est-à-dire par ceux qui pratiquent librement et concrètement la justice. Les justes se désignent aussi comme "les pauvres" qui craignent Dieu, qui acceptent d'être punis pour leurs péchés et qui confient leur salut à sa seule miséricorde. Par ailleurs les justes demandent à Dieu qu'il châtie sévèrement ceux qui méprisent ses commandements et qui se rendent impurs par leur comportement.

La piété exprimée dans les Psaumes de Salomon est, par certains aspects, proche de celle dont témoignent ceux qui, dans le Psautier biblique déjà, s'appellent les "pauvres", "les fidèles", les "justes" (voir par exemple Ps 68,4 ; 72,4 ; 140,13s; etc.). Elle provient vraisemblablement de milieux pharisiens. Par ailleurs elle présente aussi des parentés avec les convictions religieuses de la communauté de Qumrân.

Les Hymnes de Qumrân (ou Hodayot)

Les Hymnes de Qumrân (abrégiés 1QH) constituent une collection qui a été découverte dans la grotte I de Qumrân. Ils appartiennent à la bibliothèque de cette communauté juive, qui ayant rompu avec Jérusalem et ses prêtres, a vécu au bord de la Mer Morte entre le deuxième siècle avant et le premier siècle après Jésus-Christ. On constate une proximité spirituelle entre les Hymnes de Qumrân et les Psaumes bibliques -et certains textes du Nouveau Testament-. L'expression "pauvres de cœur" apparaît aussi dans les Hymnes de Qumrân.

Les Hodayot sont d'abord, sous forme méditative, des chants de louange et de gratitude individuelle. Celui qui s'y exprime évoque le Dieu qui l'a sauvé des ténèbres. Ces hymnes mettent aussi en

Ps 107,9 qui pourrait faire allusion à la situation du peuple marchant dans le désert et sauvé de la faim par un miracle de Dieu.

En disant que "*les affamés, il les a comblés de biens*", l'hymne n'annonce pas simplement que Dieu a changé leurs conditions économiques de vie, mais surtout qu'il leur a donné part au salut qu'il réserve aux siens.

Ici aussi la louange met l'accent sur la miséricorde de Dieu, mais parce que cette miséricorde est le fait d'un Dieu juste, elle va nécessairement de pair avec la condamnation de ceux qui exploitent et qui s'enrichissent en abusant de leur pouvoir. La bonté de Dieu s'exerce en mettant fin à l'injustice et à l'oppression : "*et les riches, ils les a renvoyés les mains vides*". Le dépouillement des riches n'est pas une fin en soi; il est la conséquence nécessaire de la bonté de Dieu. Dieu n'a pas en vue le remplacement d'une classe par une autre mais bien l'établissement de son règne et de sa justice. L'expression "*renvoyer les mains vides*" se trouve déjà dans l'AT (Gn 31,42; Dt 15,13).

Les **v.54s** concluent le Magnificat : ils résument les v.50ss en précisant que Dieu "*est venu en aide à Israël son serviteur*". Même si le terme grec utilisé ici n'est pas le même qu'au v.48, il est frappant de constater qu'Israël, comme Marie, est désigné comme le "serviteur du Seigneur" : cette expression vient certainement d'Es 41,8s où Israël est appelé serviteur de Dieu et où il est fait également allusion à la descendance d'Abraham. En outre Es 41,8s fait référence à l'intervention salutaire de Dieu venant rassembler son peuple dispersé par l'exil. En disant que Dieu "*est venu en aide*" à son peuple, le texte veut signifier qu'il l'a sauvé.

Et les **v.54s** précisent encore que si Dieu a sauvé Israël, c'est "*en souvenir de sa bonté*". On retrouve cette expression en Ps 98,3 ainsi qu'en Lc 1,72 (voir aussi PsSal 10,1 qui parle du bonheur de l'homme dont Dieu s'est souvenu : "*Heureux l'homme dont le Seigneur s'est souvenu pour le reprendre !*" et PsSal 10,4 qui déclare que le Seigneur se souviendra de ses serviteurs : "*Le Seigneur, dans*

intervention libératrice en faveur de son peuple opprimé en Egypte (voir Ac 13,17). Ici, comme aux v.52s, à l'intervention salutaire de Dieu en faveur de son peuple correspond le châtement de ses adversaires. Mais, comme dans l'ensemble de l'hymne, l'accent ne porte pas tant sur la violence de Dieu envers les oppresseurs de son peuple que sur sa bonté envers ceux qu'il a choisis et auxquels il n'a cessé de se montrer fidèle.

Le terme de *"bonté"* encadre tout le développement des v. 51-54 : les diverses actions de Dieu sont d'abord l'expression de sa bienveillance. Ce thème de la compassion de Dieu pour les siens se retrouve aussi dans les Psaumes de Salomon (PsSal 10,6s : "... *et Dieu aura pitié des pauvres pour la joie d'Israël. Car Dieu est bon et miséricordieux à jamais...*").

Quant aux *"hommes à la pensée orgueilleuse"* que Dieu a dispersés, il s'agit de ceux qui, tant par leurs prétentions que par leurs actes, ont humilié son peuple. Faut-il penser que Dieu leur a infligé l'exil et la dispersion comme ceux-ci l'avaient imposée à Israël ?

Au v.52, comme au v.53, nous avons affaire à une antithèse : tout d'abord il est dit que Dieu *"a jeté les puissants à bas de leurs trônes"* et qu'il *"a élevé les humbles"*. Cette opposition entre élévation et abaissement (voir Ps 147,6; Es 2,11ss), le renversement de la position des forts et des faibles se trouve déjà dans le cantique d'Anne (1S 2,7). Il est également présent en Ez 21,31. Pour désigner *"les puissants"*, le texte utilise ici le même terme que celui dont Marie s'est servi pour caractériser le Dieu *"Tout Puissant"* qui a fait de grandes choses en sa faveur. Dieu a donc défait ceux qui se posaient en concurrents de sa souveraineté. Mais, encore une fois, l'anéantissement des puissants n'est que l'autre face du secours et de la justification accordés aux *"humbles"* : ici aussi nous retrouvons un terme que Marie a déjà utilisé pour se décrire elle-même. Les humbles pourraient désigner ici le peuple qui, sans pouvoir ni mérites, s'en est remis à Dieu, à sa justice et à sa grâce.

Le v.53 rappelle le renversement évoqué en 1S 2,7 qui dit que *"le Seigneur appauvrit et enrichit"*; par ailleurs il utilise une formule du

évidence l'importance de l'obéissance à la loi, de la faiblesse et de la pauvreté du croyant face à Dieu et dans le monde. Ces hymnes pourraient avoir été élaborés par le fondateur de la communauté (probablement identique au "Maître de justice" mentionné çà et là dans les textes) à la fin du 2^{ème} siècle avant J.-C.



Lisez Lc 1,46-55 et repérez les différentes mentions des interventions de Dieu; relevez qui en sont les bénéficiaires.

Essayez de préciser par quels moyens (termes, images, formules, etc.) l'auteur établit ici des liens entre l'histoire d'Israël et celle de Marie.

2. Pour éclairer la lecture

L'accent dans notre texte porte d'emblée sur ce que Dieu a fait pour Marie en la choisissant pour être la mère de celui qui sera appelé *"Fils de Dieu"* (voir Lc 1,35). La naissance de Jésus constituera le point culminant et l'achèvement des interventions salutaires de Dieu en faveur de ses fidèles, de ses "pauvres".

Par sa forme qui rappelle celle des hymnes du Psautier biblique, le Magnificat est conçu comme un chant "redoublé" de louange :

- A. v.46-48a : La première louange de Marie**
- a) v.46-47 : Marie "s'invite" à la louange
 - b) v.48a : Marie loue le regard que Dieu a porté sur elle
- B. v.48b-55 : La seconde louange de Marie**
- a) v.48b : Marie "appelle" toutes les générations à la louange
 - b) v.49-55 : Marie loue le Tout Puissant

A propos des deux "appels" à la louange contenus dans cet hymne, ils

sont moins des exhortations que des descriptions. Aux v.46s, c'est Marie qui s'invite en quelque sorte elle-même à la louange. Il y a là une différence par rapport à la forme traditionnelle des hymnes où, le plus souvent, c'est une communauté qui est exhortée à louer Dieu (toutefois l'appel à la louange individuelle se retrouvent dans certains Psaumes, voir par exemple Ps 103,1 ; 104,1 ; 146,1). Le v.48b revêt lui aussi une forme descriptive; de plus ce n'est pas Dieu qui est directement désigné comme étant l'objet de la louange mais bien Marie : c'est elle qui sera déclarée "bienheureuse" par les générations à venir. Toutefois si Marie doit être louée c'est bien à cause de ce que Dieu a fait en sa faveur. Le Magnificat s'attache à l'œuvre de Dieu, c'est elle qui fait l'objet des plus grands développements.

A. v.46-48a : La première louange de Marie

a) v.46-47 : Marie "s'invite" à la louange

Les v.46s expriment la joie de Marie qui répond à la bénédiction que lui a adressée Elisabeth dans les versets précédents (v.42ss).

L'introduction de l'hymne "*Mon âme exalte le Seigneur*" pourrait faire allusion au chant entonné par Anne rendant grâce à Dieu de lui avoir donné un fils, Samuel, alors même qu'elle était stérile (1S 1,2). Dès le début, l'hymne dit le caractère miraculeux du don fait à Marie : comme Anne, elle a été l'objet d'une attention particulière de Dieu. Mais la formule utilisée par Marie rappelle aussi l'introduction de nombreux Psaumes de louange (par ex. Ps 34,2ss).

"*L'âme*" désigne Marie en tant que personne consciente; ce qu'elle dit exprime une conviction profonde. Sa louange est une confession de foi.

En déclarant qu'elle "*exalte le Seigneur*", Marie proclame la grandeur de Dieu. Cette grandeur n'est pas celle d'un souverain qui accable ses sujets mais celle d'un Dieu dont le pouvoir est au service de son œuvre de salut. Le terme de "*Seigneur*" laisse entendre que le Dieu qui a porté son regard sur Marie est le même que celui qui n'a cessé de se montrer fidèle à son peuple et de lui manifester sa bonté, comme il le lui avait promis (voir la conclusion de l'hymne : v.54s).

Psaumes de Salomon (voir PsSal 2,33 où la bonté de Dieu est mise en relation avec "ceux qui le craignent" : "*Bénissez Dieu, vous qui craignez le Seigneur avec intelligence, car, dans son jugement, la miséricorde du Seigneur est pour ceux qui le craignent*"; voir aussi PsSal 5,2 où la bonté de Dieu vaut particulièrement pour le pauvre : "*Car tu [Seigneur Dieu] es bon et miséricordieux, toi le refuge du pauvre.*").

Dans les v.51ss, l'hymne évoque, sous des aspects différents les actes salutaires de Dieu. Et la forme des verbes utilisés dans ces versets est la même que celle des verbes des v.48a et 49b : si ceux-ci rappellent des événements qui appartiennent au passé -même récent de Marie-, il est plus difficile de définir à quoi font référence les verbes des v.51ss : sont-ils eux aussi des rappels du passé; veulent-ils décrire des événements qui vont vers leur accomplissement; ou bien, à la manière de certains discours prophétiques, annoncent-ils des événements futurs mais dont la réalisation est si certaine qu'il est possible d'en parler comme d'événements qui ont déjà eu lieu ?

Le chant de Marie, comme les autres hymnes de louange expriment la gratitude envers Dieu pour ce qu'il a fait en faveur de celui qui l'entonne ou de ceux qui sont invités à le chanter. Par ailleurs le v.54 laisse entendre que les œuvres salutaires de Dieu, évoquées dans les versets qui précèdent, l'ont été en faveur "*d'Israël son serviteur*". Pour ces raisons, nous tendons à penser que les v.51ss louent Dieu pour ce qu'il a fait dans le passé. Cependant le Magnificat veut moins faire référence à des événements précis de l'histoire passée d'Israël que souligner que les interventions passées de Dieu ont connu leur accomplissement dans le don fait à Marie. Le Dieu qui a sauvé et rétabli son peuple a donné, à travers l'élection de Marie, une dimension universelle et définitive à son œuvre de salut.

Au v.51, l'expression "*la force de son bras*" fait penser à la fois à la puissance de Dieu qui l'emporte sur les puissances du chaos (Ps 89,11; voir aussi PsSal 13,2 : "*Le bras du Seigneur nous a sauvé de l'épée acérée, de la famine et de la mort des pécheurs.*") et à son

lui donner un esprit nouveau. C'est en mettant fin à l'exil d'Israël que Dieu rétablira la sainteté de son Nom.

v.50 : C'est aussi à son peuple, et "*de générations en générations*", que Dieu a témoigné "*sa bonté*". Ce que Dieu a fait en faveur de Marie s'inscrit dans une entreprise commencée il y a longtemps déjà et que Dieu a destinée à "*ceux qui le craignent*", c'est-à-dire à Israël d'abord, mais pas uniquement à lui. En effet, comme le montrent notamment les Psaumes de Salomon, cette expression sert aussi à désigner, à l'époque de "la spiritualité des pauvres", ceux qui obéissent à Dieu en opposition aux pécheurs (voir PsSal 3,11ss : "*La perdition du pécheur est éternelle. Dieu ne se souviendra pas de lui quand il visitera les justes. Tel est le lot des pécheurs pour l'éternité. Mais ceux qui craignent le Seigneur ressusciteront pour la vie éternelle et leur vie, dans la lumière du Seigneur, n'aura plus de fin.*"). Et dans l'Eglise, l'expression "*quiconque le craint*", utilisée dans Ac 10,35, finira par désigner, au sein de toutes les nations, celles et ceux qui accueilleront l'Evangile. Pour l'auteur de l'Evangile de Luc et des Actes l'œuvre salutaire de Dieu, telle qu'elle a pu se manifester dans le passé d'Israël, est destinée à se poursuivre et à se réaliser pleinement dans la naissance du Fils et dans la proclamation de l'Evangile "*jusqu'aux extrémités de la terre*" (Ac 1,8).

Au **v.50** on assiste à la reprise de la thématique "des générations" déjà présente au v.48. La "*bonté*" de Dieu "*s'étend de générations en générations*". Ici, comme au v.49b, où le verbe manque dans la phrase traduite par "*saint est son Nom*", le verbe fait également défaut. Cette absence de verbe permet une interprétation "ouverte" du texte : certes Dieu a manifesté sa bonté dans le passé, comme il a établi la sainteté de son Nom; mais il en est encore ainsi maintenant et il en ira de même dans l'avenir, "*pour toujours*" (v.55).

Au **v.50**, il est donc question de la "*bonté*" de Dieu, terme que l'on retrouvera au v.54. Toutes les œuvres de Dieu décrites dans les v.51-54 sont ainsi placées sous le sceau de la bonté, de l'amour que Dieu porte aux siens et du salut dont ils sont les destinataires. Ce thème de la bonté divine se retrouve dans les Hymnes de Qumrân et dans les

Le **v.47** apparaît comme un parallèle du v.46; il souligne que le Seigneur célébré par Marie est bien le Dieu sauveur proclamé dans l'AT déjà. L'hymne s'inspire du prophète Habacuc qui, dans un contexte de bouleversement violent, annonce le salut de son peuple et se prépare lui-même à être dans l'allégresse "*à cause du Dieu qui me sauve*" (Ha 3,18). Peut-être est-ce là l'indice que Marie, alors même qu'elle évoque "*Dieu, mon Sauveur*" exprime la certitude que le salut qui lui est offert s'étend au-delà de sa propre personne.

Marie déclare que son "*esprit s'est rempli d'allégresse*". La joie qui l'habite maintenant encore a son origine dans le passé, c'est-à-dire dans le moment de l'annonce que lui a faite l'ange Gabriel (Lc 1,26ss). Le terme "d'esprit", préféré ici à celui "d'âme", pourrait mettre l'accent sur la dimension affective, émotionnelle de ce qu'a éprouvé Marie et qu'elle ressent maintenant encore.

b) v.48a : Marie loue le regard que Dieu a porté sur elle

Conformément à la forme habituelle des psaumes d'action de grâce, le **v.48a** fournit le motif de la louange de Marie. En réalité le v.47b laissait déjà transparaître la cause de l'allégresse de Marie mais, sur le plan formel, c'est bien le v.48a, introduit par la conjonction "*parce que*", qui donne la raison de son chant. Et cette raison est éminemment personnelle : "*parce qu'il a porté son regard sur son humble servante*". L'expression "porter son regard sur..." rappelle incontestablement la prière d'Anne (1S 1,11). Le regard que Dieu a porté sur Marie est d'abord une marque d'attention. Plus encore, en portant son regard sur Marie, Dieu l'a choisie, il l'a élue pour l'associer à son œuvre de salut.

Toujours en référence à 1S 1,11, Marie se décrit comme "*l'humble servante*" du Seigneur : Dieu a prêté attention à celle qui n'avait rien à faire valoir devant lui. Mais le terme de "*servante*" laisse aussi entendre que Marie -comme Anne- s'en est remise entièrement à son Seigneur, qu'elle lui a confié sa vie. A ce champ de signification s'ajoute encore une dimension économique : Marie fait partie du bas

de l'échelle sociale en Israël. Mais il n'est pas sûr que le texte veuille mettre ici prioritairement l'accent sur sa pauvreté matérielle. Nos remarques sur "la spiritualité des pauvres" l'ont montré : dans de nombreux Psaumes, comme dans les Hymnes de Qumrân, le pauvre ou le pécheur désigne fréquemment celui qui, en confessant sa petitesse, voire son incapacité à subsister devant Dieu, se tourne vers lui pour lui exprimer sa gratitude de l'avoir justifié et sauvé (voir 1 QH 7,26s : "*Je te rends grâces, ô Adonāi ! Car tu m'as donné l'intelligence de ta vérité; et tes Mystères merveilleux, tu me les as fait connaître, ainsi que tes grâces pour l'homme pécheur.*"). Marie, tout en faisant l'aveu de son absence de valeur face à Dieu, lui rend grâce de lui avoir offert son salut.

De plus Marie proclame appartenir à Dieu : elle se déclare "*sa*" servante. Dieu est le garant de son existence et cela jusque dans la détresse qu'elle pourrait connaître à cause de son attachement à lui (voir 1QH 2,21 où celui qui se confie à Dieu est persécuté à cause de sa fidélité au Seigneur qui le sauve : "*Des violents recherchèrent mon âme, parce que je m'appuyais sur ton Alliance*"; voir aussi le Ps 140).

B. v.48b-55 : La seconde louange de Marie

a) v.48b : Marie "appelle" toutes les générations à la louange

Le v.48b constitue une nouvelle étape dans l'hymne de Marie : "*Oui, désormais, toutes les générations me proclameront bienheureuse*". La particularité de cette nouvelle introduction consiste dans le fait que les générations futures ne sont pas appelées à rendre directement hommage à Dieu mais à Marie. Déclarée "*bienheureuse*" Marie est, dès maintenant et à jamais, associée au salut de Dieu, comme le seront aussi les destinataires des Béatitudes proclamées par Jésus (voir Mt 5,3-11 et Lc 6,20-26 où un terme de la même racine est utilisé : "*Heureux les pauvres.... Heureux les doux...etc.*").

Si Marie doit être déclarée "*bienheureuse*", c'est bien parce qu'elle a été la bénéficiaire d'une faveur exceptionnelle de Dieu. Et à travers

elle, comme le montrera la suite du texte, c'est au Dieu fidèle à son œuvre de salut que les générations rendront hommage. L'expression "*toutes les générations*" laisse par ailleurs entendre que l'œuvre de Dieu en faveur de Marie a une dimension universelle : la naissance du Fils décide du sort de tous les humains; il marque l'avènement d'un salut qui s'offre à tous et dans tous les temps.

b) v.49-55 : Marie loue le Tout Puissant

A la suite du v.48b, qui peut être considéré comme l'équivalent d'une exhortation à la louange, les v.49ss, introduits comme au v.48a par la conjonction "*parce que*", vont expliciter les raisons de cette louange qui s'adresse en définitive à Dieu. En effet, dans les v.49ss c'est exclusivement de Dieu et de ses actes qu'il est question. Ce sont les œuvres de Dieu qui fournissent la motivation de l'hymne que les générations entonneront en l'honneur de Marie.

Le v.49a souligne, une ultime fois, que c'est en faveur de Marie que le "*Tout Puissant*" a fait de "*grandes choses*"; cette dernière expression reprend peut-être celle de Dt 10,21 où il est question du Seigneur qui a libéré son peuple d'Égypte, qui lui a accordé son pardon et qui lui offre le pays de la promesse. L'expression "*les grandes choses*" évoque une délivrance, un acte salutaire de Dieu.

Si Dieu s'est manifesté à Marie comme le "*Tout Puissant*" force est de constater, maintenant déjà, que cette toute-puissance se révélera de façon singulière : dans la naissance d'un enfant emmaillotté et couché dans une mangeoire.

v.49b : Marie déclare que "*saint est son Nom*". A travers le salut qu'il accorde, Dieu se montre fidèle à lui-même; il montre sa grandeur, sa souveraineté et fait en sorte qu'elles soient connues de tous (voir Ps 111,9).

Un changement s'amorce toutefois et, à partir du v.49b, la perspective s'élargit : l'hymne décrit désormais ce que Dieu a fait en faveur de son peuple. Ainsi l'expression "*saint est son Nom*" rappelle Ez 36,16-38 où le prophète dit que le Seigneur va rétablir la sainteté de son Nom bafoué par son peuple. Dieu va ramener son peuple dispersé et